

**bioMérieux SA**  
**Comité social et économique central**

*De : Benoît BOULANGER – Secrétaire*

**À :**

- **Mme Anne GANDER** – *Directrice des Ressources Humaine France*
- **Mme Stéphanie CARLES** – *Responsable des Relations Sociales France*

*Copie(s) :*

- *Mesdames et Messieurs les élu-es du Comité social et économique central*
- *Messieurs les représentants syndicaux au Comité social et économique central*

**INFORMATION-CONSULTATION**

**« Information consultation sur le rapport 2023 de la situation comparée femmes-hommes »**

**AVIS DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE CENTRAL**

Le 23 mai 2024,

Le Comité social et économique central a été informé et consulté le vendredi 05 avril 2024 **« sur le rapport 2023 de la situation comparée femmes-hommes »**.

Les élu.es relèvent l'engagement des équipes opérationnelles de Ressources Humaines dans le domaine de l'égalité professionnelles. Cet engagement se traduit par des résultats mesurables plus particulièrement marqués dans la proportion de femmes dans les niveaux 6, 5 et 4.

Cependant, concernant les écarts salariaux, si les écarts se réduisent, ils se hâtent lentement. Pour un entreprise comme bioMérieux, une volonté doit se faire jour pour qu'il n'y ai plus, ou à la marge !, de « budget égalité professionnelle ».

Au-delà de la juste reconnaissance d'une réelle égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, une telle volonté d'entreprise suivie par une traduction concrète dans les temps dans les données, c'est bien un argument majeur en terme de « marque employeur » qu'il sera alors possible de mettre en avant.

**En conséquence, les élu-es du Comité social et économique central émettent un avis défavorable sur le rapport 2023 de la situation comparée femmes-hommes.**

Benoît BOULANGER

*Secrétaire du Comité social et économique central*

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, stylized loops and lines, positioned below the name and title.